



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE TIR EN SALLE

Concours en salle 2x18m avec phases finales

Samedi 26/01/2019 : Adultes arcs sans viseur, jeunes arcs sans viseur, jeunes arcs à poulies

Dimanche 27/01/2019 : Jeunes arcs classiques

Concours sélectif pour le Championnat de France



Organisateur : COMPAGNIE D'ARC D'ASNIERES – Gymnase Descartes, 2 rue des Mourinoux, 92600 Asnières sur Seine (parking réservé aux compétiteurs et aux accompagnants sur les deux jours de compétition, sur présentation du bon de stationnement joint)

Règlement : Joint au mandat

Conditions d'inscription : Figurer au classement départemental, arrêté le 16/01/2019, affiché sur le site Internet du comité départemental (extraction du classement national), établi sur la base des deux meilleurs scores pour les jeunes et trois meilleurs scores pour les adultes, obtenus en compétitions sélectives.

Préinscription obligatoire avant le 11 janvier 2019 sur le site internet du Comité Départemental : www.tiralarc92.com

Quotas provisoires, à titre indicatif, susceptibles d'ajustement en fonction des effectifs par catégorie.

Arc	Genre	Scratch (B, M, C)	Scratch (J, S1, S2, S3)
Arc sans viseur	Femmes	2	12
	Hommes	2	20

Arc	Genre	B	M	C	J
Arc classique	Femmes	2	4	8	4
Arc classique	Hommes	2	4	8	4
Arc à poulies	Femmes			2	2
Arc à poulies	Hommes			2	2

Obligatoire :

- Licence et certificat médical selon la réglementation en vigueur le jour du concours
- Tenue de club ou blanche et chaussures de sport

Horaires

Greffe	Contrôle du matériel	Entraînement sur blason	Tirs qualificatifs	Phases finales
8h30	9h	9h15	9h45	1 heure après la fin des qualifications (2 volées d'échauffement)

Blasons

Arcs et catégories	Tirs de classement	Phases finales
Arcs sans viseur (B, M, C)	Blason unique de 60 cm	Trispot de 60 cm
Arcs sans viseur (J, S1, S2, S3)	Blason unique de 40 cm	Trispot de 40 cm
Arcs classiques (B, M)	Trispot de 60 cm	Trispot de 60 cm
Arcs classiques et à poulies (C, J)	Trispot de 40 cm	Trispot de 40 cm

Inscription : 4,5 € à l'ordre de Compagnie d'Arc d'Asnières : envoyer la feuille de pré-inscription et le règlement avant le 19 janvier 2019 à Thierry Job, 9 avenue Sainte Lucie, 92600 Asnières sur Seine

En cas de non-sélection les frais d'inscription seront remboursés

